

Alain Lavoie

Présidence d'élection

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Élection générale de la FÉCUM 2023

Rapport présenté à

L'assemblée générale annuelle de la FÉCUM 2023

Fédération étudiante du campus universitaire de Moncton

Université de Moncton, campus de Moncton

Le 29 mars 2023

## **Introduction**

Ce rapport a pour but de faire suite aux premières élections générales 2023 de la Fédération étudiante du campus universitaire de Moncton (« FÉCUM ») qui ont mené à l'élection d'une nouvelle présidence et de trois nouvelles personnes administratrices. Ce document présente un résumé des activités entourant le processus électoral, les résultats électoraux et une série de recommandations visant à améliorer la nouvelle politique électorale et le processus électoral en générale de la FÉCUM.

Cette première élection pour la FÉCUM sous un nouveau mode de gouvernance a été tout un apprentissage et a certainement marqué l'histoire de la fédération étudiante comme étant la première. Je dois d'abord et avant tout reconnaître l'excellent travail du conseil exécutif, du conseil d'administration et des employés qui ont travaillé d'arrache pieds pour mettre, finalement, sur pas cette nouvelle structure qui se dit beaucoup plus inclusive et dont la fédération avait tant besoin. Un nouveau mode de gouvernance représente beaucoup de travail et j'aimerais l'illustrer en quelque sorte ici. La FÉCUM a dû revoir toutes ses politiques, les modifier complètement ou partiellement et en adopter des nouvelles. Entre autres, j'ai eu l'occasion de me référer à la nouvelle politique électorale afin de jouer mon rôle comme présidence d'élection. Je dois dire que je n'avais pas de précédent donc mon application et interprétation de la politique aurait pu être différentes que certaines personnes. Je me suis donc référé à mes expériences et à de précieux conseils pour faire de cette élection un succès malgré toutes ces nouveautés. Je dois rappeler que la jurisprudence se démontrait plus difficile par le fait d'avoir une nouvelle politique.

Je dois sans aucun doute remercier de nombreuses personnes qui ont rendu ces élections possibles. Premièrement, je tiens à remercier les personnes candidates pour voir votre engagement et votre croyance envers cette nouvelle FÉCUM. Je remercie également Anthony Doiron, ancien agent de communication de la FÉCUM, pour la création de visuels avant son départ. Finalement, je tiens à remercier les anciennes présidences d'élection à la FÉCUM, Pascale Rioux et Jean-Sébastien Léger pour leurs rapports qui me permet d'éviter d'oublier certains éléments clés.

## **Remarques sommaires**

Cette campagne électorale fut une première pour la FÉCUM sous sa nouvelle gouvernance. Les personnes candidates et la présidence d'élection avaient, en quelque sorte, l'occasion d'être des « cobayes » pour cette première. Sommes tout, je résume celle-là comme étant une réussite avec quelques petits éléments à améliorer et à modifier pour les élections suivantes. Mes recommandations seront présentes à la fin de ce rapport. L'application de la nouvelle politique a amené à des défis imprévisibles. De plus, je dois certainement souligner l'importance d'une personne aux communications pour assurer un déroulement à la merveille lors de la totalité du calendrier électoral.

Je note toutefois que les postes de personnes administratrices n'ont pas été comblés à la totalité. Seulement trois (3) des six (6) postes ont été comblés par acclamation comme mentionné dans la nouvelle politique électorale. Toutefois, la course à la présidence a fait deux personnes candidates intéressées. Je ne baisse pas mes espoirs pour l'engagement étudiant toutefois. Cette nouvelle structure a besoin de faire ces preuves avec le temps et être davantage vulgarisée à la population étudiante avant de réellement d'y faire évaluation.

Un aspect qui aurait pu avoir un effet sur la participation étudiante pour remplir les postes a été au niveau de l'activité du comité de recrutement. Il y a certainement un travail à faire de ce côté pour promouvoir davantage les postes. Cependant, cette responsabilité en une collective qui se doit d'être mit en effet par plusieurs acteurs clés, dont la présidence d'élection, jusqu'à une certaine limite.

Je me réjouis toutefois de la participation de la population étudiante à cette élection et à leur engouement dans le processus électoral. Malgré plusieurs défis (ressources humaines, etc) qui se sont présentés, nous avons été en mesure d'avoir le vote de près d'un tiers de notre population étudiante.

Je tiens également à reconnaître l'excellent travail des personnes candidates. À mon

humble avis, ils ont fait un excellent travail à « aller chercher le vote ». En général, la campagne s'est bien déroulée. J'ai reçu quelques plaintes que je caractérise comme étant des plaintes découlant d'une différente interprétation de la politique électorale ou simplement un oubli de la part des personnes candidates. Je n'ai pas eu à sanctionner sévèrement aucune personne candidate sauf donner plusieurs avertissements écrits (individuel et de groupe) pour assurer le respect de la politique électorale.

### **Candidature et résultats électoraux**

À la fermeture des mises en candidatures, (3) trois personnes ont posé leur candidature au poste de personne administratrice et deux (2) personnes ont posé leur candidature pour la présidence. Malgré plusieurs retours de dossiers non conformes à la nouvelle politique électorale, les cinq (5) dossiers reçus ont été en bonne et due forme à temps pour être officiellement des personnes candidates aux élections de la FÉCUM pour l'année 2023-2024. Il manque encore trois candidatures au poste de personnes administratrices qui seront abordées dans un autre rapport à la suite d'une élection partielle.

Voici le tableau présentant les résultats pour le poste de la présidence de la FÉCUM 2023-2024. À noter que les personnes administratrices ont été élu par acclamation (un tableau les présentant suivra celui de la présidence).

#### **Présidence :**

<b><u>Candidature</u></b>	<b>Étienne Bélanger</b>	<b>Jovial Orlachi Osundu</b>
<b>Nombre de votes</b>	<b>513 (50.6%)</b>	<b>500 (49.4%)</b>

**Abstention : 47 (4.4%)**

**Total : 1060**

<b><u>Personnes administratrices</u></b>		
Alex Brownstein	<b>Jérémy Guy Belliveau</b>	<b>Yannick Boudreau</b>

On peut constater qu'Étienne Bélanger a été élu à la présidence de la FÉCUM en receuillant au moins 50% + 1 des voix. Au total, 1060 personnes étudiantes se sont prévaluées de leur droit de vote sur les 3515 membres ayant le droit de vote. Cela représente un taux de participation de 30,2%.

Il est important de souligner qu'avec la nouvelle structure, les personnes administratrices auront l'occasion de combler le poste de vice-présidence académique et celui de la vice-présidence interne. L'ancien poste de la vice-présidence externe a été destitué et les responsabilités reviendront aux autres personnes élues.

### **Attestation officielle des votes**

Ce document confirme les résultats certifiés des élections.



5160 Boulevard Décarie, Suite 502  
Montréal, QC, H3X 2H9 Canada  
1 (514) 700-8595

21 mars 2023

FÉCUM  
Centre étudiant, Centre universitaire de Moncton  
Moncton, NB  
E1A 3E9 Canada

Madame, Monsieur,

Simple Vote certifie que ce scrutin a été traité de façon sécurisée et comptabilisé avec précision par notre service indépendant.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes sentiments respectueux.

Brian Lack  
Président  
Simple Vote Inc.

### **Résultats – FÉCUM | Élection générale 2023-2024**

**Début** : 2023-03-20 08:00:00 America/Halifax

**Fin** : 2023-03-21 18:00:00 America/Halifax

**Participation** : 1060 (30,2%) sur 3515 électeurs ont voté lors de ce scrutin.

#### **Présidence – FÉCUM**

Option	Votes
Étienne Bélanger	513 (50,6%)
Jovial Orłachi Osundu	500 (49,4%)

#### **RÉSUMÉ**

Total	1060
Abstention	47 (4,4%)



## **Calendrier électoral**

Voici le calendrier électoral tel qu'il a été proposé par le conseil d'administration de la FÉCUM.

- 25 janvier 2023 - création du comité de recrutement
- 25 janvier au 2 février 2023 - ouverture du poste de présidence d'élection
- 3 février 2023 - Sélection de la présidence d'élection (3 février 2023)
- 23 février au 3 mars 2023 - période de mise en candidature 4 au 19 mars 2023
- 4 mars (minuit) 2023 - campagne électorale jusqu'à 18h le dernier jour de scrutin (21 mars)
- 4 mars au 21 mars 2023 – Entrevues à Codiac FM des personnes candidates (optionnelle)
- 15 mars 2023- Débat de la présidence
- 15 mars 2023 (suivant le débat) - Rencontre des personnes administratrices
- 20 et 21 mars 2023 - jours de scrutin (8h00 le 20 mars 2023 jusqu'à 18h00 le 21 mars 2023)
- 21 mars à 19h : Dévoilement des résultats (soirée électorale) suivi par une annonce médias sociaux.

## **Appréciation du processus électoral**

### ***Partage du calendrier électoral***

Le partage du calendrier électoral a été bien communiqué sur les médias sociaux ainsi que via courriel à plusieurs reprises assurant en quelque sorte une certaine visibilité.

### ***Annonce des candidatures :***

Suivant la façon de procéder des années précédentes, la présentation des candidatures ont été faite qu'à la clôture des mises en candidature pour être uniforme et équitable. Elles ont été présentées sur le site web de la FÉCUM directement après la clôture qui, à mon avis, était une ambiguïté cette année que je vais préciser dans mes recommandations. Une meilleure présence sur les médias sociaux aurait sans aucun doute pu être réalisée. Cela est en quelques parties en raison du poste d'agent de communication qui n'était pas pourvu à ce moment.

### ***Réunion de la présidence d'élection avec les personnes candidates***

Cette réunion, qui était obligatoire, a pris différentes formes. Comme cette rencontre avait lieu directement le vendredi précédant la semaine d'études, plusieurs personnes candidates n'étaient pas disponibles. J'ai alors essayé d'accommoder le plus de personnes possibles en faisant des rencontres individuelles et j'ai rédigé un courriel général détaillant toutes les informations importantes afin de s'assurer que toutes les personnes candidates et les personnes gérantes de campagne aient les mêmes informations. Nous avons discuté de la campagne électorale et des règles à suivre, particulièrement détailler certains éléments avec la nouvelle politique électorale. J'ai présenté le contenu de la politique électorale aux personnes candidates.

### ***Questions du public***

Afin de recevoir des questions du public pour le débat électoral enregistré et partagé sur les médias sociaux, nous avons demandé aux personnes étudiantes d'envoyer leurs questions à l'adresse de la présidence d'élection.

## *Débat électoral*

Le débat électoral a eu lieu au bar le Coude le 15 mars dernier. Le déroulement s'est passé comme suit (avec une certaine flexibilité de la part de l'animateur pour le fonctionnement) :

Fonctionnement du débat (temps de parole le plus équitable possible) :

- 1 minute 30 secondes pour se présenter
- Maximum de deux minutes pour répondre à chaque question.
- Dernière personne à répondre, peut relancer l'autre sur un aspect plus spécifique de sa réponse.
- 1 minute 30 secondes pour conclure

### *Questions posées :*

1. Ayant été tous les deux VP de la FÉCUM dans le dernier mandat, comment votre rôle, vos tâches ou implications vous permet de dire que vous disposez des compétences et connaissances nécessaires pour accéder au poste de présidence de la FECUM?

Préambule: Vous savez bien évidemment que la FÉCUM a grandement modernisé sa gouvernance dans la dernière année. En effet, la FÉÉCUM est devenue FÉCUM et la nouvelle structure de gouvernance rentra en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2023. La question qui se pose

2. Pouvez-vous nous expliquer brièvement cette nouvelle structure et quelle est votre vision pour celle-ci (vision pour la nouvelle gouvernance)?

Préambule : On remarque que cette nouvelle structure dont la FÉCUM s'est dotée se dit plus inclusive.

3. Comment allez-vous assurer d'être à l'écoute de la voix des personnes étudiantes? Quelle est votre vision pour le Conseil des associations étudiantes?

Préambule : Un enjeu prioritaire pour de nombreuses personnes étudiantes est sans aucun doute l'aspect financier des études.

4. Si vous êtes élu.e, quelles stratégies concrètes allez-vous mettre de l'avant pour diminuer l'endettement des personnes étudiantes

Préambule : On sait que le changement de nom fait la une dans les médias dans ces dernières semaines.

5. Que pensez-vous du débat entourant le changement de nom de l'Université ? C'est-à-dire, quelle est votre position par rapport à cette question.



6. Trouvez-vous juste que les étudiants internationaux qui viennent de pays plutôt pauvre pour la plupart paient aussi cher, soit le double de la scolarité des étudiants canadiens?

### ***Promotion de la campagne électorale***

La promotion de la campagne électorale s'est faite par l'entremise de différentes voix. Les médias sociaux, le courriel, le site web de la FÉCUM ont été utilisés de plus que les pages de médias sociaux officielles des personnes candidates et des affiches permises sur approbation. Comme automatisé par le site, les personnes qui n'ont pas voté lors des deux jours de scrutins se sont vu être envoyées un courriel de rappel.

### ***Vote en ligne***

La même plateforme que les dernières élections de la FÉCUM fut utilisée pour faire le vote en ligne. Les résultats furent annoncés au bar le Coude à 19h le 21 mars 2023 ainsi que par la suite sur les médias sociaux de la FÉCUM. Aucun quorum n'avait à être atteint avec la nouvelle structure comparativement aux dernières élections de la FÉCUM.

### ***Le formulaire de la plateforme électorale pour personne candidate un poste de personne administratrice de la FÉCUM***

La nouvelle formule nécessaire pour poser sa candidature comme personne administratrice est, à mon avis, très pertinent. Malheureusement, comme les postes n'ont pas été contestés, nous n'avons pas été en mesure de tester les limites de celui-ci, mais une force certaine est au niveau de l'évaluation juste des compétences de la personne plutôt qu'un concours de popularité.

### **Avertissements et infractions**

Plusieurs avertissements (individuels et généraux) ont été émis lors de cette élection, mais

aucune infraction grave ne mérite d'être notée. Les avertissements portaient surtout sur le manque de communication vis-à-vis les plateformes utilisées. Plus de détails peuvent être fournis par questionnaire, mais plusieurs avertissements émis seront plutôt suivis de recommandations à la fin de mon rapport pour améliorer le processus.

### **Recommandations**

Il est de mon avis que la première étape serait de reconstituer le comité de gouvernance pour faire une rétrospection des élections et voir en quoi la politique électorale pourrait bénéficier de nouvelles dispositions. Pour ce travail, je suis prêt à agir à titre de membre consultatif en tout temps ayant pu témoigner des petites failles de la politique. Je dois toutefois souligner l'excellent travail du comité de gouvernance, car les recommandations dont je vais vous faire part découlent seulement de réalisations à la suite de l'application de la politique électorale, c'est-à-dire, qu'il serait difficile de reconnaître ces failles sans la mise en pratique de la politique électorale. Voici mes recommandations sous forme de points :

1. Ajouter la rencontre obligatoire (à la suite de la campagne électorale) des personnes candidates et des personnes gérantes de campagne dans le calendrier électoral pour s'assurer de ne pas avoir de non-disponibilités à la fermeture de la période de mise en candidature.
2. Assurer de préciser l'heure officielle de la fermeture de la période de mise en candidature (j'ai dû accepter une candidature à 11h59 le vendredi comme l'heure n'a pas été votée par le C.A).
3. Pour éviter tous les conflits d'intérêts, il est fortement recommandé qu'un article à la politique électorale soit ajouté et stipule qu'aucune personne gérante de campagne sont éligible à poser leur candidature à un poste. Une personne ne devrait pas être candidate et gérante à la fois.

4. L'article 4.3.4 : « La publicité électorale sur les médias sociaux est permise. La campagne électorale se déroule sur deux médias sociaux choisis par le C.A. Les personnes candidates doivent communiquer l'information de leurs médias sociaux officiels à la présidence d'élection », mérite d'être grandement révisé comme il laisse place à l'interprétation qui s'est grandement produite lors de cette élection.
  - a. Je comprends ici que les deux médias sociaux choisis par le C.A furent Facebook et Instagram.
  - b. Les personnes doivent communiquer l'information de leurs médias sociaux officiels à la présidence d'élection.
  - c. On ne précise pas dans « leurs médias sociaux » si on permet le compte personnel ou la page de la personne candidate.
  - d. De plus, permet-on la réutilisation d'une ancienne page pour faire campagne.
  - e. À mon avis, on doit s'interroger à ces détails pour assurer une équité envers toutes les personnes candidates. Il faudrait également diviser cet article et être explicite dans nos propos pour éviter toute ambiguïté.
  - f. Je laisse cette réflexion au comité de gouvernance ou au C.A. Toutefois, je reste à votre pleine disposition pour donner mon avis.
  
5. Détail technique; il faudrait aussi corriger cet article qui a un point de trop.
  
  
6. Comme mentionné, l'article 4.3.4 devrait faire l'objet d'une révision et d'une division. Il faudrait, à mon avis, créer un article précisément sur la communication de l'information de leurs médias sociaux. Ceci a été la plus grande omission de l'élection. La moitié des personnes candidates n'ont pas respecté cet article.

7. J'ai remarqué un certain non-respect de quelques articles très bien indiqués dans la politique. Il pourrait être pertinent de se doter d'un document demandant aux personnes candidates de signer si elles ont lu et compris les modalités de la politique électorale. Plus d'explications concernant ce point peut vous être partagées sur demande.
8. Il pourrait être pertinent d'ajouter un article qui précise la délimitation du campus où il est possible de faire de la publicité électorale. C'est-à-dire préciser un itinéraire autour du campus qui limite l'endroit où on peut faire de la publicité électorale et explicitement indiquer les locaux de la FÉCUM et de ses entreprises.
9. Un article sur l'interdiction de l'utilisation d'un courriel autre que celui étudiant devrait être créé.
10. L'article 4.6.1 « Chaque personne candidate doit être représentée par une personne gérante de campagne. Cette personne agit à titre d'intermédiaire entre la personne candidate et la présidence d'élection » manque, à mon avis, de clarté. Il faudrait être clair que la personne gérante est responsable des communications, orales ou écrites, avec la présidence d'élection. Aucune personne candidate ne devrait communiquer avec la présidence d'élection pour respecter l'impartialité.
11. Une recommandation qui mérite d'être discutée et soulignée par quelques membres fut au niveau de l'élection par acclamation. Plusieurs membres auraient aimé voir les personnes administratrices au scrutin avec l'option de s'abstenir.

Ceux-ci ne sont que quelques remarques et réflexions lors de mon mandat comme présidence d'élection. Bien des points sont très techniques, mais ils méritent quand même d'être soulignés.

Il y aura toujours des modifications à faire à la politique électorale, alors ces points soulignés ne sont qu'un début de travail. Enfin, pour terminer ce rapport, je souhaite remercier d'abord et avant tout la population étudiante d'avoir donné confiance à cette nouvelle structure avec un bon taux de participation. La réussite de cette élection repose sur un travail d'équipe et je remercie tous les gens qui ont mis la main à la pâte.

Alain Lavoie

Présidence d'élection 2023